Les maréchaux-ferrants et la Loi sur les Accidents

Paris, 27 juillet. — La 7e chambre de la cour d'appel, présidée par M. Polier, a rendu aujourd'hui, après plaidoiries de Me Astresse et Weisweiler, une décision intéressante en matière d'accidents du travail.

Elle a d'abord décidé que les maréchaux ferrants sont assujettis à la loi de 1898, alors même qu'ils n'ont que deux ou trois ouvriers, au travail desquels ils prennent part, et que leur profession ne comporte pas d'autres « transformations industrielles » que le façonnage des fers.

Elle a ensuite jugé que l'ouvrier maréchal est dans l'exercice de son travail en *montant sur le cheval* pour le conduire chez son propriétaire. Elle ne considère pas comme une faute inexcusable de la part de l'ouvrier victime de l'accident le fait d'être monté sur un cheval qui n'avait qu'un simple licol pour tout harnachement.

Vol de poudre militaire

PLUSIEURS ARRESTATIONS

Toulon, 27 juillet. — L'affaire des vols de poudre commis à l'école de pyrotechnie et qui semblait avoir eu son dénouement samedi dernier devant le tribunal maritime, où furent condamnés l'artificier Albert Germain et le commerçant Vincenzo Ferri, un Italien, vient de prendre de très graves proportions : de nouveaux détournements de poudre ont été découverts et sept nouvelles arrestations ont été opérées. Deux soldats d'artillerie et des Italiens sont parmi les accusés.

On a arrêté le maréchal des logis d'artillerie Elie V..., chargé de la surveillance des poudres et du chargement des projectiles. Au moment de son arrestation ce sous-officier a tenté de se suicider ; il en a été empêché par un adjudant. Le maréchal des logis V... sortait la poudre par sacs de 40 kilos et dans une seule soirée en aurait sorti quatre sacs.

L'émotion causée par cette affaire est grande.

Un petit garçon assassiné

Nancy, 27 juillet. — Il y a quelques jours, on retirait du canal, à Lay-Saint-Rémy, le cadavre d'un enfant âgé de sept à huit ans. Le petit cadavre portait des traces apparentes de strangulation. Le parquet de Toul, prévenu, se rendit sur les lieux, accompagné d'un médecin légiste. L'homme de l'art reconnut après examen que l'enfant avait été étranglé par la compression de mains, et qu'il avait été odieusement violenté.

On reconnut plus tard les vêtements de l'enfant pour ceux du petit Maurice Goulas, habitant Nancy, rue Saint-Nicolas, qui avait disparu depuis le jeudi 11 juillet, ayant déclaré à ses camarades qu'il voulait s'enfuir de chez sa mère et se rendre chez une tante, à Longwy ; il avait parlé de monter sur un bateau ; c'est parmi les mariniers que le criminel est recherché.

La santé de Tolstoï

Moscou, 27 juillet. — Le comte Tolstoï est encore alité, paralysé par une extrême faiblesse, il est effrayant de maigreur, et le retour de la santé, ou peut-être même d'un simulacre trompeur de santé, ne se révèle que par le clair état de ses yeux, brillant dans un visage jaune comme de la cire. On recommence à le nourrir de soupe à l'avoine, de café au lait, d'œufs, de gruau au vin blanc, mais il refuse obstinément de manger de la viande et d'absorber des médicaments que ses médecins veulent lui faire prendre pour stimuler ses forces.

Néanmoins, l'apôtre malade est redevenu satisfaisant, sa respiration plus facile, son sommeil paisible, et l'on espère qu'il pourra guérir s'il ne survient tout à coup dans son état quelque nouvelle complication, toujours à craindre dans une maladie subie par un homme aussi âgé que lui.

DRAME DE LA FOLIE

Paris, 27 juillet. — Au cours d'un accès de folie furieuse, un nommé Malingue, limonadier, 125, rue d'Aboukir, a frappé sa femme à l'aide d'un marteau de charpentier.

Après une longue lutte avec les agents et les voisins, Malingue a été envoyé à l'infirmerie spéciale. Il avait été interné déjà à Ville-Evrard, d'où il était sorti il y a six mois.

Sa femme, très gravement blessée, a été transportée à l'hôpital.

TERRIBLE ACCIDENT DANS UNE ÉCOLE

Epinal, 27 juillet. — Au cours d'une leçon pratique de blanchissage à l'école de filles de Suriauville, le feu a pris dans les vêtements d'une élève de cinq ans, Alice Lhuillier, qui mettait un morceau de bois dans le foyer d'une lessiveuse, sans qu'on le lui ait commandé.

L'enfant est morte au bout de quelques heures.

En lui portant secours, l'institutrice, Mme Poirot, a eu les bras très grièvement brûlés.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Dimanche 28 juillet 1901 (10 thermidor An 109 de la République), 209e jour de l'année, 37e jour de l'été, 13e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 29 ; coucher à 7 h. 43.

Lever de la lune à 5 h. 27 soir ; coucher à 1 h. 29 matin.

Aujourd'hui la durée du jour est en diminution de trois minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 27 juillet :

Baromètre à 2 heures du soir : 755 m/m. (entre variable et pluie). Hausse depuis la veille : 1 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 11° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 22° au-dessus.

Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : Sud-Est, faible.

LENS. — Robes nouvelles, indienne. — Corsets, voir le 48, Grand'Place, Maison Pranger-Douchet.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses sociétaires adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure.

Une Fête laïque

C'est aujourd'hui et demain qu'aura lieu la « Foire aux Plaisirs » organisée par la Fédération des associations des anciens élèves des écoles publiques de Roubaix.

Nous avons visité l'ancien collège et pouvons affirmer à nos lecteurs que les dévoués organisateurs en ont fait un lieu de réjouissances digne de leur attention, aussi les engageons-nous vivement à assister à cette fête de charité dont le produit est destiné à distribuer des récompenses spéciales aux élèves les plus méritants et des secours aux enfants nécessiteux fréquentant les écoles laïques.

Les portes seront ouvertes à deux heures et demie et la fête commencera à trois heures précises.

Chacune des attractions fonctionnera pendant toute la durée de la fête, sauf « Cendrillon », la comédie ballet de l'Institut Sévigné qui ne sera donnée qu'une seule fois à trois heures précises.

Ensuite chacun voudra voir le Cirque d'amateurs, le cinématographe, l'Olympia-concert, les théâtres du Chat Noir et de la rue Turgot, les Fantaisies-concert, St-Antoine, et surtout le « Torodrome » qui, croyons-nous, sera le clou de la foire aux plaisirs et pour lequel les jeunes gens de l'Association de l'Institut Turgot déploient une activité sans pareille.

Nous espérons que le temps se mettra de la partie et qu'il y aura foule dimanche et lundi à la Foire aux plaisirs.

APRES LES MANIFESTATIONS. — Procès-verbal a été dressé au 5e arrondissement, pour tapage nocturne, embarras de la voie publique, au Pont du Laboureur, vol d'une banderolle, Grande Rue, et convivialité de bris de clôture, rue du Collège, contre 1. Meurant Aristide, 51 ans, colporteur ; 2. Meurant Marceau, 23 ans, teinturier ; 3. Staelens Henri, 32 ans, journalier ; 4. Cnudde Jérôme, 27 ans, journalier ; 5. Deprince François ; 29 ans, apprêteur ; 6. Vanecq Joseph, 35 ans journalier ; 7. Segard Edouard, 31 ans, journalier.

— Procès-verbal a été également dressé au 1er arrondissement, contre Maes Emile, 29 ans, électricien, demeurant rue de la Lys, 34 ans, pour bris de clôture, au café de l'Univers, et rébellion.

Maes qui s'était vanté dimanche soir, dans les cafés de la place de la Gare, d'avoir cassé des glaces au café de l'Univers et d'avoir réussi à échapper aux agents qui voulaient l'arrêter, en leur « blanquant des baffes », confronté hier matin avec les agents qui ont été frappés, devant le café de l'Univers, dimanche soir, au moment où ils cherchaient à arrêter les individus qui cassaient les glaces à coups de chaises et de pierres, a été formellement reconnu, et c'est en voulant procéder à son arrestation, que le brigadier Desprez, a été frappé, par un inconnu, d'un coup de tire-point dans la cuisse gauche.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Berte François, Vandervelden Louis, 26 ans, mouleur, demeurant à Tourcoing, a eu le pied gauche brûlé par de la fonte en fusion.

Le docteur Labbe a prescrit un repos de 15 à 20 jours.

— A la boulangerie l'Union, Debrauvère Léon, 43 ans, garçon boulanger, demeurant rue de Beaumont, cour Desprez, a eu le pied gauche contusionné par un chariot.

Le docteur Picquet a prescrit un repos de 8 à 10 jours.

— Chez MM. Lemaire et Dillies, Delfosse J.-B., 33 ans, débourreur, demeurant à Lys, s'est blessé à la main droite en se heurtant contre un métier.

Le docteur Godefroy a prescrit un repos de 10 jours.

— Chez MM. Derreumaux frères, Rigolle Augustin, 48 ans, teinturier, demeurant rue de Ma Campagne, a eu l'index et le médius droits écrasés entre deux rouleaux.

Le docteur Lepeutre a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez M. Napoléon Martin, Spiegelaere Victor, 41 ans, ébarbeur, demeurant rue de Soubise, 36, s'est blessé à la main gauche en leyant une pièce de fonte.

Le docteur Lepers a prescrit un repos de 8 jours.

BALS CHAMPETRES. — M. Charles Roussel, établi à l'estaminet du « Beau Bouquet », aux Trois-Ponts, a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la ducasse des Trois-Ponts, il donnera chez lui, dans son vaste jardin, dimanche 28 et lundi 29 juillet 1901, deux grands bals champêtres. Orchestre complet composé de dix musiciens.

Le prix d'entrée sera à la portée de tous les travailleurs : 30 centimes par personne.

Le lundi 5 août, bal à sabots.

Des bouquets seront décernés aux plus comiques, aux sociétés les plus nombreuses et aux plus éloignées.

UN GRAVE ACCIDENT. — Deux enfants s'étaient introduits dans le jardin de la Perche, rue d'Hem, hier vers midi, pour cueillir des poires sur un arbre.

Tout à coup la branche cassa et les deux enfants furent précipités sur le sol.

L'un d'eux, Georges Lepoutre, 10 ans, demeurant chez ses parents, rue d'Aguesseau, cour Grimonprez, 13, a eu les deux poignets brisés, et il se plaint en outre de douleurs internes. Le docteur Harley, qui l'a soigné, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

L'autre enfant, Quint Auguste, âgé de 10 ans, écolier, demeurant rue Louis Decottignies, s'est fracturé la cuisse ; il a reçu les soins du docteur Dubar, qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

TENTATIVE DE VOL. — Le nommé Maton, âgé de 58 ans, ouvrier mécanicien, demeurant à Croix, fort Boulanger, 13, a été mis en état d'arrestation, et déféré au Parquet pour tentative de vol.

Maton avait emporté, hier matin, de l'usine Emile Roussel, rue Watt, où il travaille, un robinet en bronze du poids de sept kilos, qu'il avait dissimulé sous ses vêtements.

Le concierge qui avait aperçu le larcin l'a fait arrêter.

POLICE DES CABARETS. — L'agent Gaillet a dressé contravention à Emma V..., âgée de 43 ans, cabaretière, rue de l'Alouette, pour tenue d'une maison trop... hospitalière aux disciples de Vénus.

CHEZ EMBALLEURS. — La Chambre syndicale des ouvriers emballeurs camionneurs et manutentionnaires de Roubaix, Tourcoing et environs organise en l'honneur de la Sainte-Anne une soirée de famille, le lundi 29 courant, à 7 heures du soir ; les livrets seront exigés à l'entrée.

La soirée sera terminée par une brillante tombola.

La commission informe les adhérents qu'ils ont tous droit à la vérification des livres, et que ceux qui désirent faire partie de la commission de contrôle peuvent se faire inscrire au local jusqu'au lundi 29 courant, à 5 heures du soir.

FETE DES CABARETIERS. — Dans sa dernière assemblée générale, le syndicat des cabaretiers, a décidé à l'unanimité, de fêter la fête des cabaretiers dite de Ste-Marthe.

Elle invite donc tous ses membres syndiqués à souscrire à l'estaminet des Trois-Frères, 134, Grande Rue, avant mardi soir.

SPORTS

LA COURSE DE 24 HEURES DE ROUBAIX. — C'est aujourd'hui dimanche, à sept heures du soir, que sera donné, au Vélodrome Roubaisien, le départ de la grande course de 24 heures qui offrira un intérêt exceptionnel par le nombre et la valeur des coureurs engagés. On s'attend à une lutte acharnée entre les vaillants spécialistes tels que : Oscar Lepoutre, Fourneaux, De Roeck, Raynal, Iswiere, Maurice Garin, Kerff, etc., etc. A quatre heures de l'après-midi aura lieu la course au ballon qui a réuni une cinquantaine d'engagements, puis séance d'attractions aussi sensationnelles qu'inédites, course de vitesse amateurs, etc. Dans la soirée, fête de nuit, éclairage électrique.

Demain lundi, nouvelle séance d'attractions ; à six heures, entrée en piste des entraîneurs ; à sept heures, arrivée de la course de 24 heures.

Les portes du Vélodrome seront ouvertes aujourd'hui à deux heures ; le prix des places est celui habituel.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 27 juillet 1901

Naissances. — Henri De Bouvries, rue Olivier-de Serres, cour Vandamme, 15. — Rosalie Carpreaux rue Blanchemaille. — Fernand Delespaul, rue de Rome, 33. — Jules et Germaine Vancoppenolle, rue Bernard, 17. — Louis Danvers, impasse Turgot, 16 — Marie Becuwe, rue Grande Rue, 162. — Charles Van Belingen, rue Blanchemaille.

Décès. — Paul Danzin, 51 ans, Grande Rue, 105. — Florimond Scache, 5 mois, rue Marbe d'Or, cour Wagnon, 5. — Hélène Leleu, 9 mois, rue de la Planche Trouée, 16. — Raymonde De Decker, 7 mois, boulevard de Strasbourg, 43.

LE ROI DES CAFES

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, RUE DE L'EPEULE, et 206, RUE DES ARTS, ROUBAIX.

TOURCOING

OUVERTURE DE LA FOIRE. — C'est aujourd'hui dimanche l'ouverture de la foire Saint-Christophe, qui attire toujours à Tourcoing un si grand nombre de visiteurs.

Les demandes de forains ont été très nombreuses cette année, ce qui nous promet une foire très brillante.

La principale attraction, le cirque, habituellement installé sur la place Charles-Roussel, a été, cette fois-ci, installé sur l'emplacement de l'immeuble Pollet, où doit s'élever le Palais du Commerce.

Disons de suite que c'est le cirque Piège qui n'est pas venu à Tourcoing depuis plus de vingt ans.

Les loges foraines, dont nous citons plus loin les principales, ont été réparties sur six places différentes, car il n'existe pas ici d'emplacement assez vaste pour les contenir toutes ensemble.

Place Thiers, il y aura deux cinématographes, un théâtre de Lilliputiens, un panorama mouvant, le théâtre de la Passion, un palais des merveilles, un pavillon oriental, des montagnes russes longues et rondes.

Sur la Place des Halles, une grotte salon électrique et un camélodrome.

Un musée d'actualité, un hippodrome de chevaux, des montagnes russes sont installés place Charles-Roussel.

Sur la Place de la République, un cinématographe et d'autres loges foraines.

Quant aux déballages de porcelaines, faïences et autres marchands de toutes sortes, ils sont groupés sur la Grande Place.

Enfin, sur la Place Victor-Hassebroucq, un luxueux carrousel-salon a été établi.

Souhaitons bonne chance aux forains et espérons que le temps leur sera propice.

LYCEE DE TOURCOING. — M. Barbelenet, agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Douai, est nommé professeur de 3e classique au Lycée de Tourcoing, en remplacement de M. Pichon, nommé en même qualité au Lycée de Laon.

M. Claisse, agrégé de l'Université, professeur de mathématiques au Lycée de Tourcoing est nommé professeur de mathématiques au Lycée d'Evreux.

Résultats du Baccalauréat. — Sont reçus définitivement : Baccalauréat classique philosophie, Gehu Georges, assez bien.

Baccalauréat moderne 1re partie, Goffin René.

La distribution des prix est fixée au mercredi 31 juillet à 9 heures du matin.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Charles Tiberghien et fils, un contremaître, Louis François, 36 ans, demeurant rue de la Croix-Blanche, a eu la main prise entre deux rouleaux.

Trois semaines de repos seront nécessaires, selon le docteur Bernard.

— Chez M. Jules Desurmont et fils, industriels, une ouvrière, Hortense Dubar, 19 ans, a eu le pouce gauche écrasé par la poulie de son métier.

Le docteur Desbonnets a prescrit trois semaines de repos.

Villégiature

LE CREDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

Capital : 250 MILLIONS

ENTIÈREMENT VERSÉS

Agence de Roubaix : 17, rue de la Gare

Agence de Tourcoing : 4, 6, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville

Location de coffres-forts. — Le Crédit Lyonnais met à la disposition du public des compartiments de coffres-forts avec combinaisons pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc.,

Une clef, dont il n'existe pas le double, est délivrée à chaque locataire, qui, seul, peut ouvrir le compartiment qui lui est réservé.

Une installation spéciale est réservée aux caisses, malles, etc., contenant de l'argenterie, des objets précieux, etc.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING, du 27 juillet

Naissances. — Lefebvre Victorine, rue Jourdan, 15. — Lemaire Victor, rue St-Eloi, 3. — Kinget Camille, rue de Menin, 141. — Ghesquières Gilbert, rue Nationale, 61. — Desmarest Valentine, rue Manor, 12. — Mengela Léonard, rue du Dragon, 63.

Décès. — Thys Joseph, 3 mois, rue de Guisnes. — Rich Désiré, 10 mois, place Thiers, 49. — Coussement Jules, 20 ans, rue des Flandres 1. — Vanderheyden Benedictin, 70 ans, rue Nationale, 122.

CROIX

DISTRIBUTION DES PRIX. — La distribution des prix pour les écoles communales, aura lieu le dimanche 4 août, dans la salle des fêtes avec le concours de la musique municipale, pour les garçons, à partir de 9 heures du matin et pour les filles à partir de 2 heures de l'après-midi.

Le lundi 5 août, départ à Dunkerque pour les enfants qui ont obtenu le certificat d'études.

ENTRE VOISINES. — Jeudi, vers 11 heures du matin, deux voisines demeurant rue Lamartine, pour un motif des plus futiles, après une série d'épithètes, en sont venues aux mains, et ont fait une lutte en règle au cours de laquelle Mme Dumont Alexandre, aurait reçu une égratignure de 4 à 5 centimètres de longueur à la figure et des coups dans l'abdomen et dans la région lombaire.

Mme Dumont qui se trouve dans une position intéressante a porté plainte.

PROCES-VERBAL. — Desplechin Achille, 31 ans, domestique, né à Pecq (Belgique), demeurant rue Phibbert-Delorme, travaillant chez M. Dupont-Desfontaine, marchand de faïence, rue des Fabricants, à Roubaix, a été l'objet d'un procès-verbal pour injure au commissaire de police de Croix.

SOCIETE DE SECOURS-MUTUELS. — Par arrêté ministériel en date du 26 juin, la société de secours-mutuels « La Prévoyante » de Croix, est autorisée à se constituer légalement.

LE NORD

LILLE

Electeurs, ouvrez l'œil !

Bien des ouvriers craignent que les présidents des bureaux de vote sachent, au toucher du papier, pour qui ils votent.

Qu'ils se rassurent ! Cela a pu se produire au temps où les réactionnaires étaient membres des bureaux, mais aujourd'hui que ce sont les socialistes et radicaux qui président, ils peuvent déposer leurs bulletins en toute sécurité.

Il est vrai qu'à la porte des bureaux, il se trouve toujours quelques mouchards à la solde des réactionnaires qui épient les mouvements de ceux qu'ils ont charge de surveiller, mais pour éviter de tomber dans le piège, nos camarades n'ont qu'à préparer leur bulletin soit chez eux, soit tout au moins avant de pénétrer dans le bureau.

D'autre part, on nous signale que dimanche dernier, plusieurs électeurs qui avaient voté le matin pour un de leurs amis, s'étaient présentés le soir pour voter pour leur propre compte.

Nous les prévenons charitablement que nous ne laisserons pas ces choses se renouveler aujourd'hui.

UNE CHUTE DE QUATRE METRES. — Hier, vers trois heures, Gaston Bayard, 21 ans, demeurant à Hellemmes et travaillant à un bâtiment dans l'usine Lechat, rue de Lannoy, est tombé d'une hauteur de quatre mètres, se fracturant une jambe et plusieurs côtes.

Après avoir reçu les soins de MM. les docteurs Bécour et Biérens, le malheureux ouvrier a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

LA RIXE DE SAINT-MAURICE. — Hier, après-midi, Théophile Spillebout, qui est inculpé d'avoir porté à Théophile Buchy un violent coup de pied dans le ventre, a été extrait de la maison d'arrêt.

Il a été conduit près du blessé pour être confronté avec lui, en présence de M. Davaine, juge d'instruction, assisté de son greffier, M. Flahaut.

M. Davaine, ensuite, a entendu plusieurs témoins.

NÉCROLOGIE

Notre bon camarade Amédée Thouvignon, ancien correcteur du « Réveil du Nord », vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, née Albertine Bonte, décédée hier samedi, à l'âge de 51 ans.

La citoyenne Thouvignon, qui fut toujours pour notre ami la compagne excellente, a succombé à la suite d'une très longue et cruelle maladie.

En cette triste circonstance, nous tenons à adresser au citoyen Thouvignon nos compliments de condoléances les plus sincères.

Les obsèques civiles auront lieu demain lundi à 4 heures de l'après-midi. Réunion à la maison mortuaire, rue Montgolfier, 5, à 3 h. 3/4.

Tous les camarades, tous les socialistes tiendront certainement à témoigner leur sympathie à l'ami si douloureusement éprouvé, en assistant au convoi.

M. Lorthiois hué et conspué

Hier soir, M. Lorthiois avait convoqué ses ouvriers et des amis fidèles à une réunion privée et fermée dans un estaminet de la rue du Faubourg de Béthune.

Cependant, malgré le soin apporté à la remise des convocations, il s'est trouvé parmi les auditeurs, plusieurs électeurs qui ont posé quelques questions embarrassantes au clérico nationaliste Lorthiois, auxquelles le blackboulé de ce soir n'a pu répondre qu'en balbutiant.

A la sortie, quelques agents électoraux ayant voulu crier : « Vive Lorthiois ! » de nombreux cris de : « vive Ghesquière ! Vive la République démocratique et sociale ! » ont aussitôt couvert les voix des stipendiés.

Tout confus, le pommadé Lorthiois s'empressa de monter en voiture en commandant au cocher de fouetter.

Porte de Béthune, au moment où la voiture du nationaliste arrivait, des agents électoraux commandés à cet effet, ont essayé une petite manifestation sympathique à l'égard de leur maître ; mais, juste à ce moment, plusieurs camarades du Parti ouvrier se trouvaient là qui collaient des affiches. Comme à la première tentative, la manifestation tourna contre M. Lorthiois. En effet, les colleurs d'affiches répondirent par les cris de : « Vive la Sociale ! Vive Ghesquière ! » et de nombreuses personnes accourues avec empressement se chargèrent de faire une conduite de Grenoble à M. Lorthiois et à sa suite.

ACCIDENT DE VOITURE. — M. Jean Ingelrest, marchand de légumes à Hellemmes, 44, rue Jean-Bart, passait à Fives, sous le pont du chemin de fer, en voiture. Subitement, son cheval prit peur et s'emballa. L'animal alla heurter un camion, et M. Ingelrest fut projeté hors de sa voiture.

Il a reçu les soins que nécessitait son état à la pharmacie Loviny, rue Pierre-Legrand.

ACTE DE PROBITE. — Hier, vers trois heures, M. Arthur Puchaux, sellier chez M. Salomon et demeurant rue Saint-André, 114, a trouvé, rue Boucher-de-Perthes, un billet de 100 francs qu'il s'est empressé de porter au commissariat central où sa propriétaire, Mme Burez Flore, domestique chez M. Mordacq, rue Jacquemars-Giélée, est venue le réclamer.

LES VAGABONDS. — Neuf chiens ont été ramassés, hier, sur la voie publique et conduits à l'Abattoir.

JOLIE PECHE. — Dix kilos de poissons ont été saisis, hier, aux Halles centrales.

UN NOYE. — Hier matin, le corps du sieur Masquelez, commissionnaire, demeurant rue Sainte-Catherine, 67, a été retiré de la Deûle par MM. Albert Bonnet, 21 ans, place Catinat, 18, et Albert Alexandre, 17 ans, rue des Fossés-Neufs (cour du Vacher, 4).

Masquelez, qui était atteint d'ophtalmie, se sera accidentellement noyé.

CHUTE DANS UN ESCALIER. — Mme Philomène Leroy, 32 ans, ménagère, rue de la Halloterie, s'est fracturé le péroné gauche, dans une chute qu'elle a faite, hier, dans son escalier.

Elle a été transportée à l'hôpital de la Charité après avoir reçu les soins de M. le docteur Ladrière.

DISTRIBUTION DE PRIX

à l'Ecole des Beaux-Arts

Hier, à 2 heures et demie, a eu lieu dans la Salle du Conservatoire, la distribution des prix de l'Ecole des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Debierre, adjoint.

MM. Ricard, conseiller de préfecture ; Newham, président de l'Association des anciens élèves des Ecoles académiques ; de Swarte, trésorier-payeur général, membre de la commission des beaux-arts ; Hannotin, adjoint au maire de Lille, et les professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts avaient pris place sur l'estrade.

La musique des Canonniers sédentaires prêtait son concours à cette solennité.

Après le discours d'usage, prononcé par M. de Swarte, lecture a été donné du palmarès.

Parmi les succès recueillis cette année au dehors par les élèves de l'école nous relevons les suivants :

Concours d'admission à l'école des Beaux-Arts de Paris : Reçus à titre définitif : Mlle Gabrielle Simonet et M. Paul Crombez.

Salon de Paris : MM. Bertram et F. Menet ont obtenu une mention honorable.

M. G. Buisset, reçu au Salon, où il expose une gravure d'après un portrait en taille douce.

Ont également figuré au Salon : MM. Amas, Cuvelier, Dilly, Duvocelle, Giffard, Hallez, Hémery, Labanhie, Lechat, Lepetit, Leroy, Louis Fernand, Molière, Planquette, Porchez et Pennequin Ed.

Succès obtenus dans les concours de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris Mlle Gabrielle Simonet. — 2e seconde médaille au concours trimestriel de Dessin d'après l'antique, une Mention au concours de composition Fortin d'Iwry.

M. Gustave Buisset, graveur. — Prix Chenavard (1200 fr.) pour une esquisse à exécuter en gravure.

M. Paul Crombez, sculpteur. — Classé 4e au concours pour une figure modelée d'après l'antique, 3e seconde médaille au concours trimestriel de figure modelée d'après l'antique, allocation de 100 fr. au concours de la fondation Chenavard, à titre d'encouragement.

M. Géry Déchin, sculpteur. — 3e seconde médaille sur figure modelée d'après l'antique ; 1re troisième médaille en composition décorative ; 3e mention dans le concours de l'enseignement simultané des trois Arts.

M. Adolphe Dubois, architecte. — Admis au deuxième concours d'essai pour le Grand-Prix de Rome, 1e médaille sur figure dessinée ; une mention d'ornement modelé ; une mention d'archéologie ; quatre premières mentions sur projets rendus ; une première et deuxième mentions sur esquisses.

M. Achille Panichelli, architecte. — Mention en Géométrie descriptive ; trois mentions en architecture ; deux médailles et une mention sur figures dessinées ; deux mentions en ornement ; 3e médaille d'histoire de l'architecture.

L'Académie des Beaux-Arts a attribué à M. Planquette, peintre, le prix Brizard, d'une valeur de 3,000 fr.

M. Edmond Pennequin, graveur. — 1er prix pour travaux exécutés dans l'atelier ;

M. Maurice Quef, sculpteur. — Une mention d'archéologie ; deux mentions dans les concours de l'Enseignement simultané des trois Arts.

M. Maurice Thomassin. — 6e prix (1,000 fr.) au concours Chenavard.

M. Georges Vérez, sculpteur. — 3e mention dans le concours de l'Enseignement simultané de l'Architecture, du dessin et de la décoration ; 1re médaille au concours de décoration, programme du Conseil supérieur ; 1re troisième médaille au concours des trois Arts ; 3e seconde médaille au concours trimestriel d'esquisse ; 1re seconde médaille au concours de décoration ; 1er prix Bridan au concours de dessin d'après l'antique ; admis en loge au concours de composition Sanzel ; admis 25e sur 90 reçus, au Concours d'admission des peintres.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — L'adjudication du charbon nécessaire au service du bureau de bienfaisance, annoncée pour le samedi 3 août 1901, à dix heures du matin, est reportée au même jour à 11 heures du matin.

INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD DE LA FRANCE. — A la suite des examens de fin d'année, les élèves dont les noms suivent ont obtenu :

1° *Le Diplôme d'Ingénieur civil* : — MM. Magny, de Carignan (Ardennes), Pingeot, de Paris, Simon, de Brancourt (Aisne), Lecornu, d'Amiens, Maître, de Royan (Charente-Inférieure), Henrion, de Metz (Lorraine), Moreux, de Fussy (Cher), Brun, de Salles (Gironde), Dupuis, de Douai, Dekain, de Revin (Ardennes), Cassac, de Châteaumeillant (Cher), Guillaux, de Vareddes (Seine-et-Marne), Springue, de Comines (Nord), Wattellez, d'Emmerin (Nord), Bauvin, de St-Germain, des Près (Maine-et-Loire).

L'Herminé, d'Orchies (Nord), Sené, de Fives-Lille, Flament, de Thumesnil (Nord), Testart, de Denain, Marcteaux, de Nailly (Aisne), Bonné, de Cambrin l'Abbé (Pas-de-Calais), Marl, de Pitesci, (Roumanie), Leroy, de Rœux (Pas-de-Calais), Lefebvre, de Rue (Somme), Lodi, de St-Pierre (Martinique).

2° *Le Certificat de Capacité.* — MM. Guillez, Renou, Toupet, Merck, Derain, Beaubois, Lemaire, Hordor, Cornu, Fischer, Gilbert, Magnier-du-Temple, Coquenpot, Bernier, Mettey.

FOIRE AUX PLAISIRS. — Aux sociétés que nous avons déjà indiquées, comme voulant bien prêter leur concours à la foire aux plaisirs, organisée au parc Montceau, les 28 et 29 juillet, à partir de 3 heures du soir, nous devons ajouter la Fanfare de Mons-en-Barœul, les Mitrons-lub, la Lyrique de Saint-Maurice, la Fanfare de Saint-André, etc. — Les deux sociétés de gymnastique, La Lilloise et l'Avenir Hellemmois, donneront, la première, le dimanche, la seconde, le lundi, une fête de nuit dont le succès est certain, car on sait combien les exercices de pyramides et de danses de ces deux excellentes sociétés, ainsi que leurs poses de marbre présentent d'attractions pour le public. — De nombreux théâtres, des expériences de métempsycose, des vues inédites de cinématographe, une installation des dernières découvertes de la photographie, un tir américain Les Lilliputiens, les Mardistes et les Rigolos, dans leurs célèbres chansonnettes, suffiraient à eux seuls à justifier l'empressement de nos concitoyens à prendre leurs cachets à l'avance. — Nous rappelons que le prix des entrées est des plus minime (30 centimes). — Un feu d'artifice composé de pièces nombreuses et très importantes clôturera brillamment cette fête de bienfaisance.

Les cachets déposés à domicile et non utilisés sont valables pour les deux journées.

FÊTE DE LA SAINTE-ANNE

A l'occasion de la fête corporative de Sainte-Anne, la Chambre syndicale des charpentiers-menuisiers et la Chambre syndicale des ébénistes de Lille et des environs ont décidé, d'un commun accord de lui donner, cette année, le plus d'éclat possible.

Lundi 29 juillet, à onze heures du matin, grande conférence.

La salle de l'Hôtel des Syndicats étant en réparation, la conférence aura lieu à la Maison du Peuple, rue Léon-Gambetta, 27, sous la présidence du citoyen Delory, maire de Lille, avec le concours assuré du citoyen Treffaut, de Paris, conseiller prud'homme, secrétaire de la Chambre syndicale des charpentiers de la Seine, membre du jury de 1900 ; du citoyen Renard, membre du bureau de la Fédération des Syndicats textiles et de deux délégués des Chambres syndicales des charpentiers-menuisiers et ébénistes, qui donneront un résumé des travaux accomplis par leurs Syndicats dans le courant de l'année.

A l'issue de la conférence, banquet corporatif par souscription de 3 francs. (Envoyer les adhésions aux secrétaires avant le 25 juillet).

Le soir, grand punch à 0 fr. 50 centimes.

Alouette. — C'est lundi, à huit heures du soir, qu'aura lieu dans ce vaste établissement la jolie fête de Sainte-Anne, qui fait courir tout Lille. Il y aura deux orchestres. Les jardins seront brillamment illuminés et à onze heures un grand feu d'artifice sera tiré par la maison Ruggieri, de Paris.

A Rouges-Barres. — Dimanche et lundi, 28 et 29 juillet 1901, à l'occasion de la fête de la Sainte-Anne, bal champêtre à grand orchestre dans les jardins de Rouges-Barres. En cas de mauvais temps, dans une salle de l'établissement.

Jardin Artistique, 72, rue du Long-Pot, Fives-Lille. — A l'occasion de la Sainte-Anne, la Chorale « L'Amitié » organise une fête champêtre dimanche, 28 juillet, à 4 heures et demie. Concert-festival par plusieurs sociétés, représentation théâtrale et bal de nuit à brillant orchestre, sous la direction de M. Bug. Carbonnel, telles sont les grandes lignes du programme élaboré par la Commission des fêtes.

En cas de mauvais temps, la fête se fera dans la salle. Des fleurs seront offertes aux dames.

Les sociétés se réuniront vers 4 heures, à l'entrée de la rue des Guinguettes, et se rendront rue du Long-Pot par les rues des Guinguettes, de Bouvines, Pierre-Legrand.

Une quête sera faite sur le parcours pour les ouvriers de chez Descat.

Au « Petit Paris ». — Lundi 29 juillet, grand bal de nuit, au « Petit Paris », 58, rue Henri Kolb, sous la direction de M. Demanet. Prix d'entrée : 0 fr. 50 centimes.

Concert champêtre. — A l'occasion de la Sainte-Anne, dans le jardin de M. L. Herbo, « A la Vue des Courses », chemin du Bois, Lambersart, grand concert champêtre, suivi de bal, dimanche 28 juillet 1901.

Direction, M. Edouard Doutrelon.

Entrée libre. Consommations de premier choix au prix ordinaire.

POUR VOUS DÉSALTÉRER

IMMÉDIATEMENT ET AGREABLEMENT

et vous réconforter en même temps, prenez un verre de vin de

Banyuls-Trilles à l'Eau

Cet excellent apéritif, soigneusement préparé avec du vieux vin de Banuyls et le meilleur quinquina, et si apprécié par le corps médical tout entier, se trouve dans

TOUS LES CAFES et LES BONS ESTAMINETS

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette.

A TRAVERS LE DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

MERVILLE

UNE RIVIERE EMPOISONNEE. — Un empoisonnement formidable vient encore de se produire dans la Lys, d'Aire à Saint-Venant.

Des milliers et des milliers de poissons sont morts.

C'est un véritable désastre.

Les ouvriers de l'administration des ponts et chaussées ont consacré quatre jours à l'enlèvement des poissons morts, accumulés aux écluses. Rien qu'à l'écluse de Cense-à-Vitz, ils en ont enfoui plus de 5,000 kilogrammes. Les habitants des campagnes, qui n'ont d'autre eau pour leurs besoins journaliers, que celle de la rivière, se demandent quand on punira comme ils le méritent les empoisonneurs qui compromettent si gravement la santé publique.

Jusqu'ici la traversée de Merville, si poissonneuse, n'a pas été touchée et les nombreux pêcheurs à la ligne qui y viennent journellement de tous les points de la région pourront continuer à se livrer à leur plaisir favori.

BAILLEUL

APRES LES ELECTIONS. — On nous écrit :

Grâce à l'argent, grâce aux ouvriers ne comprenant pas